



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-137459>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-137459**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ucanss (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection sociale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations de services d'impression, de pré-identification et de livraison aux praticiens de l'ordonnancier S3321 bizona sécurisé en liasses autocopiantes (utilisation limitée à la prescription de stupéfiants)

**Description** : La consultation a pour objet des prestations de services d'impression, de pré-identification et de livraison aux praticiens de l'ordonnancier S3321 bizona sécurisé en liasses autocopiantes (utilisation limitée à la prescription de stupéfiants).

**Identifiant de la procédure** : d2ccb77d-99c2-48d8-9b64-6c0cf80b20ab

**Identifiant interne** : UCANSS\_25AC34

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : L'UCANSS est un organisme privé en charge d'une mission de service public. C'est un organisme de Sécurité sociale soumis pour ses achats, conformément à l'article L. 124-4 du Code de la Sécurité sociale et à l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de Sécurité sociale, au Code de la commande publique issu de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique et au décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du même code. L'UCANSS, centrale d'achat au sens du Code de la commande publique, conclut ces accords-cadres en application des dispositions de l'article L. 224-5 du Code de la Sécurité sociale, de l'article L. 2113-2 du Code de la commande publique et de l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de Sécurité sociale. La procédure de consultation utilisée est la procédure d'appel d'offres ouvert,

en application des dispositions des articles L. 2124-2 et R. 2124-2-1° du Code de la commande publique. La technique d'achat choisie est l'accord-cadre en vertu de l'article L. 2125-1-1° du Code de la commande publique. Les organismes bénéficiaires sont ceux visés à l'article L. 224-5 du Code de la Sécurité sociale, et plus particulièrement, les organismes de la Sécurité sociale de la branche maladie.

#### 2.1.1 **Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79823000 Services d'impression et de livraison

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 22000000 Imprimés et produits connexes

#### 2.1.2 **Lieu d'exécution**

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

#### 2.1.3 **Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 16,000,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 19,200,000 Euro

#### 2.1.4 **Informations générales**

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre est mono attributaire et à bons de commande aux sens des articles R. 2162-2 alinéa 2, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum global fixé à 19 200 000 euros H.T. sur sa durée totale (reconduction comprises), conformément aux dispositions de l'article R. 2162-4-2° du Code de la commande publique. Les organismes bénéficiaires émettent des bons de commande auprès du Titulaire de l'accord-cadre au fur et à mesure de leurs besoins et selon les modalités d'émission des bons de commande définies. En application de l'article L. 2113-11 du Code de la commande publique, les prestations, objet de l'accord-cadre, ne sont pas alloties. La dévolution en lots séparés serait de nature à restreindre la concurrence ou risquerait de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. Il apparaît plus efficient que l'imprimeur gère directement la livraison afin d'éviter une double gestion. De plus, le fait que le transporteur soit géré directement par l'imprimeur et non par l'UCANSS permet d'obtenir des délais d'exécution plus avantageux. L'accord-cadre n°25 AC 34 est conclu pour une période ferme d'un (1) an à compter à compter de sa notification matérialisée par la date de réception électronique de la copie de l'accord-cadre adressée au Titulaire. L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois pour une nouvelle période d'un (1) an. La durée maximale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises, ne pourra pas dépasser quatre (4) ans Si l'UCANSS décide de ne pas reconduire l'accord-cadre, elle en informera le Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre. Au titre des options, l'UCANSS se réserve la possibilité de confier au Titulaire de l'accord-cadre concerné, en application de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées, sans publicité ni mise en concurrence préalables. Le Titulaire s'engage à proposer à l'UCANSS des prestations similaires et à des prix n'excédant pas ceux de l'accord-cadre concerné.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

Sans objet

**Droit transnational applicable** : Sans objet

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

**Sources des motifs d'exclusion** : Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : PRESTATIONS DE SERVICES D'IMPRESSION, DE PRÉ-IDENTIFICATION ET DE LIVRAISON AUX PRATICIENS DE L'ORDONNANCIER S3321 BIZONE SÉCURISÉ EN LIASSES AUTOCOPIANTES (UTILISATION LIMITÉE À LA PRESCRIPTION DE STUPÉFIANTS)

**Description** : La consultation a pour objet des prestations de services d'impression, de pré-identification et de livraison aux praticiens de l'ordonnancier S3321 bizone sécurisé en liasses autocopiantes (utilisation limitée à la prescription de stupéfiants).

**Identifiant interne** : UCANSS\_25/AC/34

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 79823000 Services d'impression et de livraison

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 22000000 Imprimés et produits connexes

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays** : France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**Autres informations sur le renouvellement** : L'accord-cadre est conclu pour une période ferme d'un (1) an à compter de sa notification matérialisée par la date de réception électronique de la copie de l'accord-cadre adressée au Titulaire. L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois pour une nouvelle période d'un (1) an. La durée maximale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises, ne pourra pas dépasser quatre (4) ans.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 19,200,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Le nombre de participants à l'accord-cadre n'est pas limité. La valeur indiquée dans le champ BT-113 est technique et ne reflète pas une limitation réelle. Modalités de mise à disposition du DCE : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise>.

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2908862&orgAcronyme=s7h Le téléchargement des documents de la consultation peut s'effectuer de façon anonyme. Toutefois, l'UCANSS recommande aux candidats d'indiquer le nom de la personne chargée du téléchargement ainsi qu'une adresse électronique afin que les compléments d'informations éventuels et/ou précisions puissent leur être communiqués. En cas d'échec dans le téléchargement des documents, le candidat pourra demander que le DCE lui soit envoyé par email. La demande devra être adressée à [achat@ucanss.fr](mailto:achat@ucanss.fr) et indiquer les raisons pour lesquelles le téléchargement en ligne n'a pas pu aboutir. L'UCANSS lui fera alors parvenir les documents par email. Les candidats suivront les indications fournies dans le Règlement de la Consultation ou dans le Guide d'Utilisation ou les films d'autoformation mis à disposition sur la plateforme de dématérialisation des achats de l'Etat (PLACE) : <https://www.marchespublics.gouv.fr/> Signature électronique des documents : La personne signataire habilitée à engager l'entreprise devra être impérativement titulaire d'un certificat de signature électronique conforme au Règlement européen n°910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques « eIDAS ». La signature doit être une signature électronique « avancée » reposant sur un certificat qualifié. La signature peut être qualifiée, au sens du même règlement. Conformément à l'article 211 de l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, le certificat de signature électronique qualifié doit entrer dans l'une des deux catégories suivantes : certificat qualifié délivré par un prestataire de service de confiance qualifié répondant aux exigences du règlement européen certificat délivré par une autorité de certification française ou étrangère répondant aux exigences équivalentes à l'annexe I du règlement européen. Copie de sauvegarde : Par voie électronique Conformément à l'article R. 213211 du Code de la commande publique et à l'arrêté du 14 avril 2023 modifiant les 21 et 4 de l'annexe 6 du Code de la commande publique « fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde », les candidats ont la possibilité d'effectuer à la fois une transmission de leur candidature et leur offre : par lettre recommandée électronique, dont le format a été : ? soit qualifié par l'ANSSI pour la France (<https://www.ssi.gouv.fr/uploads/listeproduitsetservicesqualifies.pdf>) ? soit qualifié conformément au règlement eIDAS pour l'Europe (<https://eidas.ec.europa.eu/efda/tlbrowser/#/screen/search/type/2>). Par voie postale ou dépôt La copie de sauvegarde doit être envoyée par voie postale sous pli scellé avec la mention « Copie de sauvegarde » dans le délai imparti pour la remise des offres. Cette copie est transmise sous pli par voie postale à l'adresse suivante : UCANSS DIRA Département Achat 6 rue Elsa Triolet 93100 MONTREUIL Consultation n° UCANSS\_25 AC 34 « PRESTATIONS DE SERVICES D'IMPRESSION, DE PRÉIDENTIFICATION ET DE LIVRAISON AUX PRATICIENS DE L'ORDONNANCIER S3321B BIZONE SÉCURISÉ EN LIASSES AUTOCOPIANTES (UTILISATION LIMITÉE À LA PRESCRIPTION DE STUPÉFIANTS) » Ne pas ouvrir Ou par dépôt à l'UCANSS, du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30. Le pli devra comporter les mentions suivantes : UCANSS ACCUEIL Consultation n° UCANSS\_25 AC 34 « PRESTATIONS DE SERVICES D'IMPRESSION, DE PRÉIDENTIFICATION ET DE LIVRAISON AUX PRATICIENS DE L'ORDONNANCIER S3321B BIZONE SÉCURISÉ EN LIASSES AUTOCOPIANTES (UTILISATION LIMITÉE À LA PRESCRIPTION DE STUPÉFIANTS) ».

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique. Confer RC

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 50

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Confer RC

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 35

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Performance environnementale et la performance sociale. Confer RC

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 15

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 21/01/2026 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2908862&orgAcronyme=s7h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2908862&orgAcronyme=s7h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 29/01/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 29/01/2026 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Informations relatives aux délais de recours :** Les recours pouvant être exercés sont les référés précontractuel et contractuel tels que prévus aux articles L. 551-1 et L. 551-13 du Code de justice administrative.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ucanss (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ucanss (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal Administratif de Montreuil

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ucanss (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale)

**Organisation qui traite les offres :** Ucanss (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale)

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ucanss (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale)

**Numéro d'enregistrement :** 78462143500048

**Adresse postale :** 6 rue Elsa Triolet

**Ville :** MONTREUIL

**Code postal :** 93100

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Point de contact** : Département Achat Ucanss

**Adresse électronique** : achat@ucanss.fr

**Téléphone** : 0000000000

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Centrale d'achat qui passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à d'autres acheteurs**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement** : 13000686900015

**Adresse postale** : 7 rue Catherine-Puig

**Ville** : MONTREUIL

**Code postal** : 93100

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

**Téléphone** : 0149202000

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Greffe du Tribunal Administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement** : 130006869

**Adresse postale** : 7 rue Catherine-Puig

**Ville** : MONTREUIL

**Code postal** : 93100

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : e6c4ae0d-e861-434a-9222-95d20c9677e7 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 15/12/2025 à 06:28

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 15/12/2025